

Séance extraordinaire du 26 mars 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 26 mars 2014 à 17 h 30, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absent : Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE
----------	-------------------------------

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 17 h 30.

Les membres du conseil, ceux présents et celui absent, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 0 Ouverture de la séance**
- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

- 100 Administration générale**
- 100-1 Report de la séance ordinaire du mois d'avril 2014

- 300 Transport et communication**
- 300-1 Résultats de l'appel d'offres #2014-02 – Contrat d'entretien des chemins d'été

- 1000 Période de questions**

- 1100 Levée de la séance extraordinaire**

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Report de la séance ordinaire du mois d'avril 2014

M.B. 2014-03-26-072

Considérant la résolution M.B. 2013-12-02-312 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013 concernant le calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2014;

Considérant la tenue des élections provinciales le lundi 7 avril 2014, soit la date prévue pour la séance de conseil du mois d'avril 2014;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires et de tenir la séance ordinaire de conseil du mois d'avril 2014, le mardi 8 avril 2014.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Résultats de l'appel d'offres #2014-02 – Contrat d'entretien des chemins d'été

M.B. 2014-03-26-073

Considérant qu'une demande de soumission publique publiée dans un journal et dans un système électronique d'appel d'offres a été effectuée par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité pour le contrat #2014-02 « Entretien des chemins d'été » pour les années 2014, 2015 et 2016 (3 ans) et ce, conformément à la résolution M.B. 2014-03-03-059 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2014;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Considérant que deux soumissions ont été déposées pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant que le prix le plus bas soumis est celui provenant de la soumission déposée par « Monsieur Norbert Lefebvre » et ce, au montant de 107 069.40\$ plus taxes, soit la somme de 123 103.05\$ pour les années 2014, 2015 et 2016;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'accorder le contrat #2014-02, contrat d'entretien des chemins d'été en gravier pour une période de trois (3) ans, soit pour les années 2014, 2015 et 2016 à Monsieur Norbert Lefebvre et ce, pour une somme totale de 123 103.058\$ incluant les taxes, soit un montant de 107 069.40\$ avant les taxes. La dépense annuelle reliée à ce contrat sera imputée à chaque année au poste « Contrat d'entretien chemins été » (02-330-00-443).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

La directrice générale rencontrera l'entrepreneur retenu et ce, dans les meilleurs délais.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2014-03-26-074

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de lever la présente séance à 17 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière